



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26199>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-26199**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Sytral Mobilités - Transport

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20009638600020

**Ville** : Lyon

**Code postal** : 69487

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 69

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1429333>

**Identifiant interne de la consultation** : 23M0059R

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : unitemarches@sytral.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : -La lettre de candidature (imprimé Dc1 ou document équivalent) permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L5212-1 à L5212-11 du Code du Travail ou rubrique F du Dc1 dûment coché. - Preuve de l'inscription sur le registre professionnel ou le registre du commerce pertinent de l'état membre dans lequel il est établi : Numéro Siret ou numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents. Niveau minimal exigé de capacité économique et financière : 1,3 M euro(s) Ht de chiffre d'affaires annuel dans le domaine d'activité (station-service tramway, lavage, sablage, ...) faisant l'objet du marché public sur chacune des trois dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; -Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; -Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Chaque référence présentée indique le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précise s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. -Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Niveaux minimaux exigés de capacité technique et professionnelle : - Effectif de l'année en cours supérieur ou égal à 10 personnes. -Présentation de 3 références de travaux de réalisation de tunnel de lavage au cours des cinq dernières années ou tout moyen de preuve équivalent ; -Présentation de 2 références de travaux de génie civil industriel au cours des cinq dernières années ou tout moyen de preuve équivalent

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 27/03/2024 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 40% Prix : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UNE MACHINE A LAVER ET D'AJOUT

D'EQUIPEMENTS DE REMPLISSAGE DE LAVE-VITRE - Relance

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45234121

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La présente consultation est passée selon la procédure adaptée ouverte dite "de petits lots" (3° de l'article L2123-1, 2° de l'article R2123-1 et articles R2123-4 à R2123-6 du Code de la Commande Publique) Le marché prend effet à compter de sa notification et se termine à la plus tardive des deux dates suivantes : -Fin de la garantie de parfait achèvement -Ou clôture des comptes. La durée prévisible du marché est de 10 mois à compter de la date de notification, hors garantie de parfait achèvement. La date prévisionnelle envisagée de début d'exécution est fixée au 13 mai 2024. L'acheteur pourra engager des négociations selon les modalités définies au Règlement de la Consultation. Il est précisé que l'Entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation

**Lieu principal d'exécution du marché** : dépôt tramway de Saint-Priest 69290 - SAINT-PRIEST

**Durée du marché (en mois)** : 10

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non**

**Marché alloti : Non**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Non**

**Autres informations complémentaires :** >\_Il appartient au candidat de prouver par tout moyen sa capacité à répondre aux besoins du marché. Le candidat pourra en particulier prouver, par tous moyens de preuve d'équivalence, l'atteinte des seuils minimaux. L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres d'un groupement est globale. En application des articles R2142-3 et R2143-12 du Code de la Commande Publique, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

>\_Selon les dispositions de l'article R2143-4 du Code de la Commande Publique, l'acheteur accepte que les candidats présentent leur candidature sous la forme d'un DUME (document unique de marché européen) en lieu et place de l'ensemble des documents et renseignements justifiant de leurs capacités. Dans ce cas, il est précisé que l'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le DUME qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Le DUME devra obligatoirement être rédigé en français. Les candidats pourront présenter leur candidature sous la forme d'un DUME en suivant les instructions figurant en annexe du Règlement de la Consultation.

>\_La Valeur technique est décomposée en 4 sous-critères pondérés comme suit: SC1-Pertinence de l'organisation, des moyens humains et matériels dédiés au chantier en adéquation avec les contraintes définies au CCTP:pour 25% de la note technique globale, SC2-Pertinence des fiches techniques et de la méthodologie de réalisation des travaux au regard des conditions particulières d'exécution:pour 42% de la note technique globale, SC3-Pertinence de la mobilisation proposée pour s'assurer du respect du planning, en adéquation avec les contraintes définies au CCTP:pour 18% de la note technique globale, SC4-Performance environnementale et prise en compte du développement durable dans l'exécution des prestations:pour 15% de la note technique globale.

>\_Conformément aux articles L2111-1 et L2112-2 du CCP, cette consultation comporte une clause visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et à lutter contre le chômage. Le détail des conditions d'exécution sociale est indiqué dans le CCAP.

>\_En cas de groupement et en application de l'article R2142-27 du Code de la Commande Publique, les candidats sont informés que l'acheteur exige que la tâche essentielle relative à la compétence suivante soit effectuée par le mandataire : - Fabrication et installation de machine à laver

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/03/2024**